

FLASH INFO SUD AERIEN (Mars 2015 –N°4)

DEMOTIVATION

Les PNC sont démotivés.

Les déclarations d'impôts arrivent et la constatation bien réelle des pertes de pouvoir d'achat est confirmée.

Les pertes sur 9 mois vont de 1 à 3 mois de salaire.

Certains PNC résidant loin de leur base d'affectation (*ce choix n'étant pas toujours personnel mais souvent de nécessité familiale*), perçoivent en moyenne 1500€ par mois dans la tranche 10 ans d'ancienneté et dépensent jusqu'à 300€ de frais GP pour les mises en place, sans compter les frais d'hôtel, etc.

Ces PNC envisageraient de se mettre à mi-temps (*espérant encore une amélioration un jour...*), trouver un autre emploi sur les mois OFF et même payé au SMIG, ils seraient encore gagnants.

Sur des bases comme Paris et Lyon ou les loyers exorbitants sont de l'ordre de 900 à 1500€, c'est plus de la moitié du salaire pour se loger.

Sur les bases provinces des PNC peinent à rembourser les crédits de leur logement devenus trop lourds à assumer.

Des PNC ont repris leurs études, des formations pour changer de carrière professionnelle.

Les femmes seules avec enfant sont très vulnérables.

Des PNC envisagent de démissionner, les horaires décalés engendrant trop de frais annexes, notamment la garde des enfants (souvent de nuit).

Nombreux sont ceux qui exercent une double, voire une triple activité : restauration, ménages, guide touristique, les marchés, cours divers, certains retrouvent des métiers qu'ils exerçaient avant de devenir PNC. **Mais physiquement, combien de temps vont-ils tenir ?**

A cela on rajoute l'inhumanité de la manière dont la direction gère l'attribution des Congés Payés, la mal bouffe sur notre lieu de travail, les convocations à boire le thé à Morlaix pour un oui ou pour un non et nous avons théoriquement **une cocotte minute prête à exploser**.

LES PLATEAUX REPAS.

En effet, pendant qu'Air France améliore les prestations des Passagers allant jusqu'à la mise en place de repas chauds sur Moyen Courrier, à Brit'air, pour les prestations Equipages, c'est l'inverse.

Les plateaux devaient être conformes, après 4 mois de tergiversations, de masturbations intellectuelles, au plus tard au début du programme hiver dernier.

Nous constatons qu'à la veille du programme ETE 2015, les problèmes d'alimentation sont bien loin d'être résolus, mais la Direction a encore gagné 6 mois en amusant des syndicats représentatifs d'une mollesse incurable.

Comme **il ne faut surtout pas dépenser 1 centime pour les navigants**, la Direction a décidé de mettre en place des prestations communes aux 3 entités du groupe HOP, autant vous dire que le temps que tout le monde se mettent d'accord, il va se passer encore des mois et des mois.

Et pourtant, les prestataires de service (Servair et autres) sont prêts à rajouter ce que l'on veut sur les plateaux mais pas gratuitement, c'est une évidence.

Nous pourrions également avoir du jour au lendemain les plateaux des Equipages Air France, mais là encore le coût n'est pas le même.

Feront-ils un effort en attendant un accord HOP qui à l'évidence diminuera le coût actuel.

En attendant, comme sur les amplitudes importantes journalières nous ne pouvons physiologiquement nous passer de nous alimenter, de plus en plus de PNC emmènent leur propre repas à bord. Doit-on suggérer l'arrêt des collations et le versement d'une prime à la place ?

Tout cela est inadmissible

LES CONGES

La Direction pourrait avoir des surprises sur le refus des congés d'Eté et sur ceux imposés sans consultation.

Au résultat, il se pourrait que la Direction se retrouve avec encore beaucoup moins d'effectif disponible et un maximum de régulation..

Des vols seront immanquablement plantés et cela coutera au final beaucoup plus cher à la compagnie.

D'autre part, si la Direction et les syndicats représentatifs n'avaient pas retiré les 3 congés supplémentaires pour ceux qui ne prenaient pas de CP en Juillet/Aout, il y aurait plus de disponibilité pendant cette période de vacances scolaire pour les familles.

La Direction n'a toujours pas compris que les salariés en sont arrivés à un point où chercher à "biaiser" sera une occupation à plein temps des salariés.

Tous les moyens seront bons pour se soustraire à la dictature des accords.

Une entreprise sans confiance est une entreprise vouée à l'échec.

Le saviez-vous

*Une étude de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale affiche le **minimum vital** pour une personne seule à 1424€.*

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.

SUD Aérien – 1 avenue du Maréchal Devaux - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr Site web : sud-aerien.org